



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 28 juin 2024**Point n°07/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 juin à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 17 juin 2024.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Mesdames Martine PINVILLE, Mayline VINET, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Xavier BONNEFONT [Pouvoir à Gérard DESAPHY], Mesdames Charline CLAVEAU [Pouvoir à Patrick MARDIKIAN], Virginie LEBRAUD [Pouvoir à Martine PINVILLE], Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : monsieur François NEBOUT.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	16
Pouvoir(s)	3
Absent(s)	4
Votants	19

Objet : Edition d'une nouvelle version du guide de survie pour les jeunes professionnels du cinéma d'animation

Le Pôle Image Magelis a édité, fin mai, une nouvelle version du Guide de survie pour les jeunes professionnels du cinéma d'animation. Cette édition fait suite à la première version du guide de survie pour les étudiants en cinéma d'animation d'Antoine David, éditée par le Pôle Image Magelis en juin 2022.

Ce guide explique, de façon ludique et didactique, le régime de l'intermittence et son fonctionnement : l'inscription à Pôle Emploi, l'actualisation, la demande d'allocation, la date anniversaire, les congés spectacles et donne des astuces et liens utiles pour se tenir informé.

Cette nouvelle version a été enrichie de plusieurs nouveaux chapitres : jours fériés, médecine du travail, arrêt maladie, congés spectacles, congés maternité, formations, cumul des régimes, travail à l'étranger, RSA, transition écologique du secteur.

L'auteur du guide, Antoine David, est un jeune diplômé de l'École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA). Il travaille actuellement dans un studio d'animation angoumoisins. Il est l'auteur des textes et illustrations.

Ce guide constitue un outil très utile aux jeunes professionnels débutants pour les aider dans la délicate et parfois difficile entrée dans la vie professionnelle. La méconnaissance, de la part des étudiants, du régime de l'intermittence et des démarches à effectuer auprès de France Travail en début de carrière est un point régulièrement abordé lors des Rencontres Animation Formation.

C'est un aspect qui reste en effet très abstrait pour les étudiants durant leurs études, ces derniers étant davantage concentrés sur leur formation artistique et technique plutôt que sur les aspects administratifs de l'emploi. Les écoles restent donc relativement impuissantes à expliquer les particularités liées au régime de l'intermittence. L'objectif de ce guide est donc de répondre à ce besoin d'informations qui n'arrive qu'une fois les études terminées.

Si le guide a été pensé au départ pour les étudiants en dernière année d'études, il est apparu, lors de la diffusion de la première version, qu'il était également très apprécié par les jeunes professionnels ainsi que par les responsables RH des studios.

Audiens, l'AFDAS et France Travail ont accepté de relire les chapitres les concernant afin de s'assurer de la validité des informations données (validité au moment de la publication, les informations étant susceptibles d'évoluer en fonction de la législation en vigueur).

Le CNC a apporté son soutien financier à cette nouvelle version pour un montant de 1000 €.

Si le guide est davantage centré sur le secteur de l'animation il peut également être utile à toute personne travaillant sous le régime de l'intermittence.

Deux versions sont disponibles : une version papier et une version numérique. Toutes les deux sont gratuites et accessibles à toutes et tous.

Pour ce qui concerne la version papier, le guide a été imprimé à 1500 exemplaires et sera distribué aux étudiants angoumoisins des écoles de l'image en dernière année d'études ainsi qu'aux studios d'animation angoumoisins pour pouvoir mieux accompagner les stagiaires et salariés débutants et répondre à l'ensemble de leurs questions.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 04 juillet 2024
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 04 juillet 2024
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 04 juillet 2024

Signé: Le Président



Le Président,
Patrick MARDIKIAN

AR Prefecture

016-251602595-20240628-POINT07_24-DE
Reçu le 04/07/2024